

# Des jeunes médiateurs pour veiller au grain dans les lycées

Depuis 2021, 100 % des lycées de la région sont couverts par le dispositif de la "garde régionale des lycées" qui est composée de 172 médiateurs



La 4<sup>e</sup> promotion de la garde régionale des lycées était reçue hier à l'hôtel de région. L'occasion de remettre les diplômes aux sortants. /R.S.

Ce dispositif existe depuis plus d'une dizaine d'années. Et si la Garde régionale des lycées concernait environ 90 établissements jusqu'en 2020, elle est aujourd'hui présente dans 100 % des lycées de Provence-Alpes-Côtes d'Azur et est composée de 172 médiateurs. Ces derniers ont pour mission "d'assurer les meilleures conditions d'étude à tous les lycéens" en effectuant des actions de prévention et de sensibilisation aux abords des lycées.

Ils étaient tous réunis hier à l'hôtel de région afin d'assister à la remise des diplômes des médiateurs venant d'achever leur formation mais aussi pour entendre les paroles des différents élus et responsables associatifs venus leur vanter les mérites de ce dispositif. Parmi les

172 médiateurs, 128 sont âgés de 18 à 29 ans et sont inscrits par voie d'apprentissage au diplôme d'état de moniteur-éducateur. 44 moniteurs-éducateurs diplômés d'État sont également présents pour les encadrer.

"C'est une manière pour les étudiants de bénéficier d'une voie d'insertion dans le champ du travail social qui a fait ses preuves : sur le mandat 2016-2021, 384 jeunes ont bénéficié d'un parcours de formation qui ont conduit 94 % d'entre eux à la certification d'un diplôme d'état de moniteur-éducateur. Et une manière pour les lycéens de se tourner vers des jeunes pour parler de leurs problèmes", indique-t-on du côté de la Région, à l'initiative de cette garde régionale des lycéens. Un dispositif qui s'appuie sur des struc-

**"Pour les étudiants, bénéficier d'une voie d'insertion dans le champ du travail social."**

tures de prévention spécialisées, des proviseurs, les équipes académiques de sécurité et les instituts de formation en travail social.

"Ensemble, les acteurs du programme réalisent des actions de prévention concernant le harcèlement, les conduites à risques, la santé, le décrochage éducatif, la radicalisation mais également des interventions dans la prise en charge des lycéens victimes de racket, d'isolement ou en détresse", détaille la Région. "Au lycée, nous sommes dans

l'antichambre de la responsabilité citoyenne et c'est important d'avoir en référence les valeurs de respect de la personne, de coopération... Le dispositif nous permet d'avoir un relais très intéressant auprès des élèves", indique Jean-Paul Clément, proviseur du lycée Maurice-Janetti à Saint-Maximin.

"On s'est aperçu que ces mains tendues par les médiateurs auprès des élèves étaient nécessaires pour éviter un grand nombre de conflits ou rixes au sein des établissements", ajoute Véronique Borré, vice-présidente de la Région en charge notamment de la sécurité. En moyenne, ce sont près de 39 000 interventions de médiation éducative qui sont réalisées chaque année par les équipes.

R.S.

